DEPARTEMENT VILLE DURABLE
DIRECTION URBANISME ET AMENAGEMENT
SERVICE URBANISME REGLEMENTAIRE

Catégorie : B
Cadre d'emploi : Rédacteur
Fonction : Instructrice - instructeur des autorisations d'urbanisme

Niveau IFSE : 6 bis
NBI : **Oui (Accueil)**

Référence à rappeler : IE – IE 1710
Date limite d'envoi des candidatures : 8 novembre 2020

Contexte : La direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement de la ville de Grenoble recherche un(e) instructeur(trice) confirmé(e) pour les autorisations de construire et d'aménagement.
Sous l'autorité du chef de service, au sein d'une équipe de 10 personnes dont 6 instructeurs, vous aurez pour missions de promouvoir les objectifs de qualité architecturale, urbaine et énergétique, pour mieux construire la ville avec ses habitants et les acteurs locaux. Vous accompagnez les porteurs de projet dans la faisabilité des opérations et instruisez, en transversalité avec les autres services, les actes liés aux procédures urbaines dans un contexte de renouvellement du PLUI de la Métropole.

Missions
» Missions principales
L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme :
- Evaluation de chaque projet dans son environnement
- Analyse des études de faisabilité en amont et des réponses à concours
- Participation au montage des projets et à leur sécurisation juridique
- Analyse des demandes d'autorisation sur les plans administratif, juridique et technique
- Saisie informatique dans le logiciel-métier et alimentation des données statistiques
- Consultation des différents services notamment l'architecte-conseil
- Présentation des projets en commissions, devant différentes directions et les élus
- Rédaction des décisions administratives et courriers liés
- Traitement des recours gracieux éventuels, liés aux dossiers instruits

L'accueil et l'information des porteurs de projets et du public :
- Animation des permanences de renseignement du public
- Organisation de l'information des riverains et de la participation citoyenne
- Réponse aux courriers divers

» Missions complémentaires
- Référent conformité pour le service : vérification de la conformité des travaux (assermentation)

Profil
» Expérience souhaitée dans l'application du droit des sols
» Expérience souhaitée dans la réglementation des ERP (accessibilité, sécurité)
» Connaissances des règles juridiques liées à l'urbanisme et règlementations connexes (CCH, code de l'environnement, fiscalité de l'urbanisme, …)
» Connaissances des procédés constructifs, des enjeux environnementaux et de la performance des bâtiments (RT2012)
» Maîtrise des outils bureautiques, des logiciels-métier (Droit de Cité évoluant vers Oxalys) et du SIG (portail cartographique)
» Sensibilité dans l'analyse de l'insertion urbaine et architecturale, qualité d'aménagement des espaces publics
» Adaptation au changement (métropolisation, dématérialisation des procédures, nouveaux outils de la direction et de la ville, …)
» Aptitude au travail en équipe pour faire progresser les pratiques collectives
» Esprit de synthèse et de discernement en vue des validations politiques
» Qualités d'organisation en mode projet et de présentation écrite comme orale
» Gout pour les chiffres
» Sens de l'initiative, dynamisme et autonomie
» Qualités relationnelles et de négociation

Conditions de travail

- 35 heures hebdomadaires sur 5 jours ou 4,5 jours (à coordonner avec l'équipe des Instructeurs)
- Occasionnellement, organisation et participation aux réunions publiques en soirée
- Déménagement prévu sur le site de Claudel (2020)
- Permanence d'accueil du public par alternance (lundi, mercredi et vendredi matin)
- Gestion des congés en alternance avec les autres instructeurs

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec Marie-Laure BRUNERIE, Cheffe de service, Tél : 04.76.76.36.51